Québec

Gouvernement du Québec
La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
La ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai bien pris connaissance de la pétition concernant le dépôt de garantie lors de la signature d'un bail de logement présentée le 19 septembre dernier par la députée de Saint-Laurent. Cette pétition demande au gouvernement du Québec d'entreprendre une modification législative afin qu'il soit permis d'exiger, lors de la conclusion d'un bail de logement, un dépôt de garantie servant à rembourser un loyer impayé ou tout autre dommage. Cette pétition demande également au gouvernement du Québec, advenant la création d'un tel régime, de se porter garant pour éviter aux locataires à faible revenu de verser un dépôt.

L'instauration d'un régime de dépôt de garantie est une avenue que nous étudions actuellement. Il y a toutefois lieu d'analyser de manière plus approfondie le besoin exprimé et le véhicule approprié pour y répondre, de même que les modalités et les conséquences d'un tel régime. Les éléments soulevés à cette pétition serviront à bonifier cette analyse.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

ANDRÉE LAFOREST

Québec
Aile Chauveau, 4e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2050
Télécopieur : 418 643-1795
Courriel : ministre@mamh.gouv.qc.ca
www.mamh.gouv.qc.ca

Montréal
Tour de la Place-Victoria, 3e étage
800, rue du Square-Victoria, bureau 3.16
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-2622
Télécopieur : 514 873-2620